Ecrit par le 5 décembre 2024

## Les parcs d'activités vauclusiens champions régionaux de l'environnement



7 parcs d'activité vauclusiens figurent parmi les 12 primés à l'occasion de la 3° édition du label Parc+ destiné à valoriser les démarches exemplaires d'aménagement, de gestion et d'animation durables des parcs de la région.

L'Arbe (Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement) vient de dévoiler le palmarès de la 3° édition des labels Parc+. Cette récompense vise à mettre en avant les parcs d'activités conciliant « aménagement judicieux de leur territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutte contre le gaspillage foncier, préservation et valorisation du paysage et de la qualité de vie locale, liens et dialogue entre les entreprises et leur territoire ainsi que le quotidien des salariés et des usagers ».

Pour cette édition, 6 parcs ont été labellisés : 3 au 'niveau 2' (le plus élevé), dont ceux d'Avignon Technopôle et du Technopôle aéronautique Pégase, situés dans la zone d'Agroparc. Le 3° se trouve à Arcs-sur-Argens. Trois autres parcs ont aussi obtenu le 'niveau 1' à Aubagne, Fréjus et Saint-Raphaël.

### Qualité architecturale





La double candidature avignonnaise semble avoir séduit le jury par « la qualité architecturale de nombreux bâtiments d'Agroparc, réalisés grâce à des concours d'architecture. Les constructions sont accompagnées par un architecte conseil et un comité valide les permis avant le démarrage des travaux. »

La réglementation en faveur de la préservation des espaces verts donnant une large part à la nature (pourcentage de pleine terre, absence de clôture sur la partie Agroparc, incitation au remplacement de la pelouse par des plantes locales et économes en eau, gestion des espaces verts en zéro phyto, espaces non bâtis utilisés pour la gestion hydraulique du parc et pour le pâturage avec un bail avec un agriculteur) semble avoir été encore des éléments déterminants dans l'obtention du niveau 2.

#### Transformer en labellisation

Par ailleurs, 6 parcs ont également obtenu la reconnaissance 'Parc engagé'. Mis à part celui de La Roque d'Anthéron, 5 se situent en Vaucluse à Sablet (Camp Bernard), Cavaillon (les Hauts Banquets), Villes-sur-Auzon (Les Fontaynes), Les Taillades (Bel Air) et Mazan (le Piol).

« Nul doute que l'engagement de ces parcs se transformera en labellisation dans les années à venir, assure le jury de l'Arbe qui, là aussi, a tenu à souligner la qualité 'des aménagements paysagers, l'accessibilité réfléchie avec les dessertes de transports en commun, des cheminements doux reliant le parc d'activités au centre-village, la gestion des eaux pluviales en techniques alternatives, l'intégration paysagère de bassins de rétention, l'installation de panneaux photovoltaïques, la sensibilisation et la protection de la biodiversité...'

En Vaucluse, le parc d'activités de Perréal à Apt (en 2018) ainsi que celui du pôle d'activités d'Apt-Ouest (l'an dernier) avait déjà été distingués par l'Arbe.

## La 'Gazette d'Agroparc', pour tout savoir sur l'actu de la zone d'activité



Ecrit par le 5 décembre 2024



En cette fin d'année sort le premier numéro de la <u>'Gazette d'Agroparc'</u> à l'initiative de l'association éponyme. Une publication qui rend compte au fil de ses pages de la vitalité de la zone d'activité. Au sein de ce premier numéro dont la couverture est illustrée par <u>Wingz</u>, on retrouve un dossier sur la réorganisation du travail en ces temps de Covid-19, des portraits d'entreprises engagées, l'actualité de l'association, de la zone de vie ainsi qu'une rubrique Petites annonces. Et pour les plus joueurs, un jeuconcours est présent tout au long des pages avec, à gagner, des entrées au Parc Spirou Provence. Trimestrielle, la 'Gazette d'Agroparc' est disponible en version papier sur le Technopôle ou en téléchargement en cliquant sur l'image ci-dessous.

Présidée par <u>Armand Cointin</u>, et dirigée par <u>Béatrice Dioux</u>, <u>l'association Agroparc</u> se charge de fédérer les entreprises autour d'actions communes et d'animer la zone d'activité, plus grande zone économique du Vaucluse créée en 1989, qui accueille 10 000 salariés, 6 000 étudiants et 3 000 habitants.



# Le Thor, Biocoop propose un rendez-vous apéro pour évoquer 'La Roue', monnaie locale, samedi 17 octobre de 10h à 13h.



Le magasin 'Biocoop au quotidien' du Thor propose une rencontre autour de la 'Roue', monnaie locale et solidaire. Depuis son ouverture le magasin Biocoop fait tourner la Roue accueillant, chaque samedi, un bureau de change. Seve La Roue (Système d'échanges pour vitaliser l'économie), association gestionnaire des roues, en partenariat avec la Nef (Finance éthique) a soutenu l'ouverture du magasin Biocoop du Thor dans le cadre d'un prêt fléché de la Nef à des acteurs locaux de la transition. «Nous souhaitons fêter ce partenariat chacun est invité à découvrir la Roue autour d'un apéro convivial



pour échanger avec des adhérents professionnels et des consom'acteurs de la Roue.»

### La Roue, monnaie locale complémentaire et citoyenne,

La Roue est un outil qui participe à la transition écologique. Elle permet de promouvoir une économie locale et solidaire en échappant à la spéculation et en permettant de devenir consomm'acteurs.

#### Lancement en 2012

Depuis son lancement en 2012 (et sa création en 2011), plus d'un million de roues ont été mises en circulation et utilisées par près de 3 000 adhérents particuliers et 1 000 professionnels en Provence sur 4 départements, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, les Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence.

Des collectivités sont aujourd'hui partenaires comme le <u>Grand Avignon</u> qui a récemment adhéré à la Roue. Pour marquer son soutien, il lance une campagne de communication auprès des habitants et professionnels du territoire qui sera accompagnée d'une action de bonification du change de 20%, La communauté d'agglomération prévoit également, en 2021, le paiement en roues de certains équipements dont il a la gestion.

Rendez-vous Samedi 17 octobre de 10h à 13h, au magasin Biocoop Au Quotidien, 586, Route de L'Isle sur Sorgue, au Thor

## Avignon : 'la Coloc', premier espace de coworking pour les entrepreneurs d'Agroparc



Ecrit par le 5 décembre 2024



<u>Créativa</u>, inaugure sur Agroparc le premier espace collaboratif dédié aux entrepreneurs nomades. Baptisé 'la Coloc', le lieu, accessible 24h/24 et 7 jours sur 7, peut accueillir jusqu'à huit porteurs de projets.

C'est une première sur le Technopôle. Créativa, la pépinière d'entreprises du Grand Avignon, vient de lancer 'la Coloc', un nouvel espace collaboratif pour les porteurs de projets qui souhaiteraient rompre avec l'isolement. Réalisé dans un état d'esprit « comme à la maison », le lieu s'inscrit dans une démarche éco-responsable. « Notre mobilier recyclé repose sur un concept basé sur l'upcycling qui consiste à récupérer des matériaux usagés pour leur redonner une seconde vie en les transformant en produits d'utilité supérieure », explique Laurence Dentaud, directrice de Créativa. « De la phone-box en carton recyclé à la grande table faite sur-mesure en passant par nos poufs en toile de montgolfière, tout a été pensé dans un souci d'écologie. »

Accessible 24h/24 et 7 jours sur 7, 'la Coloc' peut accueillir jusqu'à huit porteurs de projets en même temps et propose un abonnement à 260 € par mois pour un an. Les futurs locataires disposeront de nombreux services (fibre, placards privatifs, service courrier, coin café) et pourront bénéficier des services de conseil, d'accompagnement et du réseau de la pépinière. Enfin, crise sanitaire oblige, l'équipe de Créativa distribue du gel hydroalcoolique et des hygiaphones ont été disposés sur la grande table centrale afin de permettre à tout un chacun de travailler dans les meilleures conditions.

Contact: contact@pepiniere-creativa.com 04 90 23 67 67



## Agroparc : des archives départementales 2.0 d'ici 2024



C'est officiel, les archives du <u>Conseil départemental de Vaucluse</u> vont déménager d'ici 2024 dans un nouveau bâtiment qui verra le jour dans la zone d'Agroparc, à Avignon. Ce projet, baptisé 'Pôle de recherche et de conservation du patrimoine', représente un investissement de l'ordre de 33 M€.

Aujourd'hui, les rayonnages des archives départementales installés au cœur du palais des papes dans la chapelle Benoît XII depuis 1883 sont trop à l'étroit dans le plus grand palais gothique du monde. Il fallait donc prévoir leur déménagement sur un terrain acquis rue Marcel Demonque pour 3,78 M€ par le Conseil départemental de Vaucluse dans la zone d'Agroparc, en face du siège de McCormick-Ducros, près de l'Université et du centre de gestion de la fonction publique territoriale.

A l'occasion de cette rentrée, le Département a donc dévoilé le projet de l'agence lyonnaise <u>Gautier-Conquet et associés</u> retenu suite à un concours d'architecture européen où 4 dossiers ont été sélectionnés pour participer au choix définitif du jury. Cette équipe d'architectes est experte de ce type de bâtiments (archives du Rhône à Lyon et celles de Briançon, plusieurs médiathèques à Lyon, Chaponost, Oullins ou Montrond-les-Bains). Elle a aussi réalisé le parc d'activité 'Technicité' d'Agroparc. Un espace regroupant 18 plateformes techniques avec bureaux et services mutualisés pour une



communauté d'entreprises.

### « Le site du palais des papes n'est plus véritablement adapté aux conditions de conservation. »

« Le site du palais des papes, arrivant à saturation, n'est plus véritablement adapté aux conditions de conservation et de partage des riches collections accumulées au fil des années, explique Maurice Chabert, président du Conseil départemental. En 2016, le Département a donc voté à l'unanimité le projet de construction d'un nouvel équipement destiné à accueillir, et à éventuellement mutualiser, les archives et les réserves muséales du Conseil départemental, du Grand Avignon et d'Avignon. »

Baptisé 'Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vauclusien' ce projet, dont le pilotage a été confié à la SPL (Société publique locale) Territoire Vaucluse, prévoit la réalisation d'un édifice de 11 400 m2 ouvert au public rassemblera en un même lieu les Archives départementales, le Service départemental d'Archéologie, les réserves des musées départementaux, le Centre de conservation et d'études de l'État, les Archives du Grand Avignon et pourra accueillir une extension destinée aux Archives municipales de la ville d'Avignon si celle-ci confirme son choix de participation. Pour cela, la conception du bâtiment prévoit la mise en place de 'modules' pouvant être rajoutés en fonction des besoins à venir.

### « 40 km linéaires de stockage contre à 7 à 8 km aujourd'hui. »

« Le jury a été séduit par la proposition de structuration de l'équipement à partir d'une colonne vertébrale desservant des patios et les différents blocs fonctionnels, précise Elisabeth Amoros, vice-présidente départementale et présidente de la commission 'Culture, culture provençale, patrimoine'. Le bon dimensionnement du projet, au regard du programme, ainsi que sa fonctionnalité ont également guidé le choix final. Son architecture lumineuse, colorée et ouverte sur l'extérieur mêlera béton, bois et terre cuite, des matières nobles qui pourront parfaitement s'adapter à l'environnement proche de l'édifice, tout en rappelant l'esprit monumental du palais des papes. Elle permettra une compréhension claire des nombreuses fonctions du bâtiment avec ses espaces accessibles au public situés au rez-dechaussée (hall d'accueil, salle de lecture, espace de médiation, salle des conférences, espace numérique, espace d'exposition) et ses espaces de travail ou de stockage réservés aux professionnels positionnés aux trois étages supérieurs (administration, zones de traitement, magasins et réserves). »

En tout, le futur site disposera de 40 km linéaires de stockage contre à 7 à 8 km aujourd'hui. Côté chantier, le Conseil départemental financera cet investissement (études et travaux) à hauteur de 33 M€. Dans ce cadre, la collectivité départementale va bénéficier d'une participation de l'État à hauteur de 2,16 M€ pour la partie Centre de conservation et d'études et du Grand Avignon de 896 000€. Les travaux devraient débuter en 2023 après une phase de réalisation des d'études prévues pour durer jusqu'à la fin 2022. L'ensemble devrait être opérationnel pour fin 2024.



### Quel avenir pour les archives actuelles ?

C'est le 'Palais vieux', la plus ancienne partie du palais des papes, qui accueille actuellement les archives du Conseil départemental propriétaire des lieux. A terme, après le déménagement des archives, il s'agit de permettre au public de redécouvrir ce site historique considéré comme la plus grande construction médiévale d'Europe. Par ailleurs, un chantier a débuté par la consolidation des merlons de la Chapelle Benoît XII. Les travaux, qui vont s'étaler sur les trois prochaines années, permettront de restaurer les toitures et les façades de l'édifice. En collaboration avec la ville d'Avignon, propriétaire également du monument, la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Département qui financera 4,84 M€ des 5,18 M€ nécessaires.

## Avignon : assemblée générale pour l'association Agroparc le 8 septembre

Ecrit par le 5 décembre 2024



A l'occasion de la rentrée, l'Association <u>Agroparc</u>, qui regroupe les entreprises de la zone d'activité du même nom, tiendra son assemblée générale ordinaire le mardi 8 septembre à l'Hôtel Ibis Styles Avignon sud.

Béatrice Dioux et Armand Cointin, respectivement directrice et président, présenteront le rapport d'activité de l'association avant de dévoiler les perspectives pour les mois à venir. L'assemblée générale sera également l'occasion de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration et de découvrir en avant-première le film promotionnel de l'association et des acteurs d'Avignon Technopole en présence de son réalisateur Michel Silvestre. A l'issue de l'assemblée, les échanges se poursuivront autour d'un apéritif dînatoire dans une ambiance conviviale.

Mardi 8 septembre. 18h30. Hôtel Ibis Styles Avignon Sud. 2968, avenue de l'Amandier. Avignon.



## À Agroparc, on célèbre la fête nationale le 13 juillet



Pour les plus impatients ne voulant pas attendre le 14 juillet, l'association des entrepreneurs de la zone d'activité a choisi de célébrer la fête nationale le lundi 13 juillet au soir. Tout au long de cette soirée dédiée à la convivialité et à la bonne humeur, il sera possible de déguster des plats spécialement préparés par les restaurateurs de la zone d'activité au rythme des chansons du groupe folk Cortesia.

Pour les entreprises, ce sera l'occasion de se connaître, d'échanger et de créer des liens, quant aux personnes extérieures, elles pourront (re)découvrir ce pôle d'activité qui compte plus de 600 sièges sociaux. Créé en 1989, Agroparc s'est développé au fil des années pour devenir un véritable lieu de vie, accueillant logements, commerces et restaurants. Aujourd'hui, la zone comptabilise près de 10 000 salariés, 6 000 étudiants et 3 000 habitants.

Lundi 13 juillet. 18h. Agroparc. 120, rue Jean Dausset. Avignon. Entrée libre.



## Optimiste en l'avenir : une visioconférence animée par Jean Galfione

En prévision du déconfinement annoncé pour le 11 mai et pour amorcer cette période avec optimisme, l'Association Agroparc organise une visioconférence animée par Jean Galfione, champion olympique en saut à la perche aux JO d'Atlanta en 1996. Le médaillé s'exprimera sur le thème 'Optimiste de l'avenir' en faisant des parallèles avec la vie d'un sportif de haut niveau et la crise que nous traversons. Comme par exemple, les similitudes qui peuvent exister entre la date de déconfinement et la date de reprise tant attendue par les sportifs après une blessure.

Mardi 5 mai. 18h à 19h30. Nombre de places limitée à 99 personnes. Inscriptions ICI

### Agroparc fait le plein de démocratie



Ecrit par le 5 décembre 2024



Pour une première, ce fut une véritable réussite pour le débat réunissant les candidats à la mairie d'Avignon organisé par l'association du Technopole d'Agroparc et l'hebdomadaire des décideurs 'L'Echo du mardi- Les Petites affiches de Vaucluse'. En tout, près de 500 personnes se sont massées à la salle polyvalente de Montfavet afin d'entendre leur vision économique du territoire de la cité des papes.

Initié par l'association du Technopole Agroparc d'Avignon et co-organisé par 'L'Echo du mardi-Les Petites affiches de Vaucluse', le débat avec les candidats aux prochaines élections municipales d'Avignon sur les enjeux économiques et territoriaux de la cité des papes a réuni près de 500 personnes à la salle polyvalente de Montfavet. Un véritable succès pour cette exercice de démocratie directe auquel se sont prêtés 7 des 8 candidats à cette élection (Anne-Sophie Rigault de la liste 'Avignon à cœur' et soutenue par le Rassemblent national ayant annulé sa venue au tout dernier moment) qui se tiendra les dimanches 15 et 22 mars prochains.

Au final donc, et dans l'ordre du tirage au sort de la préfecture, Jean-Pierre Cervantes, de la liste 'Avignon écologique, sociale et solidaire', Denis Schmid de 'Avignon anima- liste', Farid Faryssy de 'Avignon citoyenne et populaire', Sylvie Viala-Tavakoli pour 'Unir Avignon', Frédéric Tacchino de 'Avignon, une ambition partagée', Michel Bissière pour 'Avignon en grand' et Cécile Helle, maire sortante, pour 'Avignon, notre cœur, notre force' ont répondu, tour à tour, aux questions d'usagers



d'Agroparc présents dans la salle.

#### ■ Une mini-ville dans la ville

Regroupant plus de 500 raisons sociales (entreprises, écoles, laboratoire de recherche, centre de formation, pépinière d'entreprise, organismes publics, fédérations interprofessionnelles...), cette zone d'activités créée en 1989 constitue désormais une mini-ville dans la ville. Et ce d'autant plus, qu'outre la présence de 10 000 salariés, elle abrite également 6 000 étudiants ainsi que 3 000 habitants.

« Agroparc est une zone de vie diverse et dynamique, créatrice de valeurs, d'innovation et d'emploi, vrai atout dans l'attractivité d'Avignon, explique Armand Cointin, nouveau président des 150 adhérents de l'association depuis la fin de l'année dernière. Une enquête réalisée en 2019 auprès des acteurs locaux d'Agroparc a fait remonter leur souhait de pouvoir s'exprimer, formuler des propositions, faire part de leurs difficultés et s'impliquer sur leur territoire. Agroparc est un territoire représentatif d'Avignon où l'on y retrouve les problématiques de transport, de sécurité, d'écologie... et, bien évidemment, de développement économique, d'emploi, d'éducation et de formation. C'est pour cela que nous avons voulu organiser ce moment d'échange avec les candidats. » C'est donc sur ces thèmes concernant Agroparc que les différents candidats ont pu d'abord s'exprimer puis, au cours de la seconde partie de ce débat, d'élargir leur propos à l'ensemble du territoire de la commune ainsi qu'à la communauté d'agglomération.

« Au final, votre présence en très grand nombre, montre l'intérêt de nos concitoyens pour cet exercice qui constituait une grande première pour l'association d'Agroparc », a conclu Armand Cointin en s'adressant au public dont la bonne tenue est autant à saluer que celle de l'ensemble des candidats présents.

Retrouver l'intégralité du débat (durée : 1h31) sur le site de l'Echo du mardi : www.echodumardi.com